



**Centre d'études des politiques étrangères
et de sécurité**



**Chaire de recherche du Canada en
politiques étrangère et de défense
canadiennes**



**Groupe de recherche sur l'industrie
militaire et la sécurité**

L'avenir de la relation transatlantique □ le Canada, l'OTAN et l'Union européenne

**Colloque qui s'est tenu à Montréal,
le 13 octobre 2006**

**Rapport rédigé par :
Julie Auger &
Jennifer Hille**



L'AVENIR DE LA RELATION TRANSATLANTIQUE
LE CANADA, L'OTAN ET L'UNION EUROPÉENNE
Conférence du CEPES (vendredi 13 octobre 2006)

Conférence d'ouverture «**La communauté européenne dans le lien transatlantique**» **impuissance historique et identité en construction** (Gérard Bossuat)

La perception du destin européen a évolué pendant les dernières décennies. Loin de la vision initiale des années 1960, celle d'une Union faible et uniquement compétitive face aux États-Unis dans le domaine du commerce, l'UE (Union européenne) est perçue à nos jours comme acteur pertinent à l'échelle globale. Elle contribue dans ce sens à un système multilatéral effectif qui pourra mener à un monde uni.

Deux enjeux guident le questionnement sur le dessein européen et les destins atlantiques. Premièrement, la coopération économique s'est intensifiée pendant les cinquante années passées, correspondant à l'ère de la mondialisation. L'établissement d'une zone de libre-échange pourrait elle signifier la conséquence logique à l'ouverture des marchés atlantiques? Vue la prédominance américaine à l'égard des frictions économiques sur les accords actuels, une telle zone ne serait certainement pas avantageuse pour les Européens et ne serait ainsi pas désirable. Deuxièmement, l'écart technologique euro-américain incite à délimiter le partenariat atlantique. Les États-Unis ont réussi une révolution de l'information en monopolisant ce champ au niveau mondial, tandis que les Européens favorisent la diversification des approches ainsi que la promotion des énergies renouvelables, la protection de l'environnement ou de la sécurité alimentaire. Ainsi, le lien par les intérêts communs de pays industrialisés ne mène pas nécessairement à une fusion de leurs intérêts économiques. Plutôt, les identités distinctes des sociétés européenne et américaine empêchent une interdépendance avancée.

Quelles seront donc les perspectives pour le partenariat transatlantique? Comme les États-Unis ne semblent pas prêts à consolider une relation avec les Européens fondée sur l'égalité, l'UE devrait parler d'une seule voix. Afin de pouvoir agir comme

puissance globale concernant la gouvernance économique, sociale et environnementale mondiale, sa recherche d'unité apparaît primordiale. En effet, le nouveau dessein de l'Union pourrait être celui d'une « puissance tranquille ». Cette notion se fonde sur les principes des Lumières et serait dans la pratique soutenue par l'autonomie de défense européenne. Malgré la domination américaine dans les domaines politique et militaire, il existe deux volontés pour répondre aux enjeux mondiaux actuels des deux côtés de l'Atlantique. Il est temps d'œuvrer à la cohérence des différentes dimensions militaire, normative et civile de l'Europe dans un tel contexte.

1^{ère} table ronde : OTAN-UE- Quo Vadunt ?

« Sœurs jumelles ? Frères ennemis ? La Grande-Bretagne, la France, la PESD et l'OTAN à l'heure de l'Irak » (Jolyon Howorth)

En dépit des différences qui ressortent dans les stratégies de sécurité française et britannique au premier regard, le dilemme principal reste le même pour les deux nations. Comment peut-on maximiser la sécurité européenne tout en maintenant l'influence de l'Europe sur le monde et, plus particulièrement, sur les États-Unis ?

La France et la Grande Bretagne ont tenté respectivement depuis cinquante ans d'obtenir plus d'influence stratégique sur les États-Unis. Certains événements, comme le Conseil d'Amsterdam en 1997, démontrent cependant leurs différents positionnements pour atteindre cet objectif. Tandis que les Français comptent sur l'obtention graduelle du respect américain par le développement d'une autonomie européenne au plan militaire, les Britanniques craignent la crise que produirait une telle capacité de défense européenne. L'introduction de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), en 1998 à St.-Malo, s'inspire de ces deux stratégies différentes. Par contre, avec l'évolution du dilemme transatlantique, la menace d'un désengagement américain éventuel souligne, pour les deux pays européens, la nécessité d'engager les États-Unis dans une défense européenne plus autonome et puissante. Depuis, la question à l'ordre du jour consiste à savoir jusqu'où les Européens sont prêts à collaborer avec l'hégémon américain. Les interventions en Afghanistan et en Irak illustrent les réponses possibles à ce

questionnement ☐ alors que pour le cas de l'Afghanistan est offerte une réponse «☐unie☐», cette union s'effrite face au cas irakien.

L'Irak a plus précisément fait figure de leçon pour les Français et les Britanniques. Aucune influence réelle ne pourra être exercée sur les États-Unis, tant que les deux États ne s'exprimeront pas d'une seule voix face à l'hégémon. Afin d'aboutir à des résultats réels pour les relations transatlantiques, ils doivent s'unifier et même coopérer avec d'autres pays membres influents de l'UE, comme par exemple l'Allemagne. Les divisions, évoquées par exemple lors du sommet dit des chocolatiers en mars 2003 (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg), seront à éviter. Surtout, la Grande-Bretagne doit être incluse dans les stratégies concernant la PESD. Il s'agit en somme de perfectionner le profil de la PESD avec pour moteurs la France et la Grande-Bretagne, initiant une nouvelle approche normative de sécurité en Europe.

Finalement, la PESD pourra-t-elle être nuisible à l'Alliance ☐ Comme l'Alliance est actuellement en période d'orientation, le cadre euro-américain doit traiter plus directement des enjeux de sécurité. Un vrai discours européen sera primordial, afin d'éclairer les objectifs de l'Union dans le domaine de la sécurité et de veiller à leur articulations dans le contexte transatlantique. Toutefois, ces efforts ne peuvent être effectués uniquement par le partenariat franco-britannique ☐ s'il est le moteur de l'UE, il doit être soutenu par ses autres membres.

«☐**Quel rôle pour le Canada dans le dialogue transatlantique?**☐» (Charles Pentland)

Dans le nouveau système international, le Canada doit expressément éviter sa marginalisation au sein des relations transatlantiques et trouver les moyens d'y exercer une influence pertinente. Comme pays nord-américain doté de caractéristiques européennes, comment le Canada peut-il devenir visible et important, voire indispensable ☐ dans les relations transatlantiques?

Plusieurs rôles pour le Canada peuvent être proposés à cet égard, dont trois plutôt idéalistes et deux davantage applicables dans le système transatlantique actuel.

D'abord, l'image du Canada comme interprète ou bien «linchpin» dans l'Alliance est proposé. En tant qu'interprète entre les Européens et les Américains, le Canada remplirait la fonction de médiateur, facilitant les communications. Or, dans les faits, celles-ci s'établissent naturellement, sans une telle assistance, ou bien, dans des moments de crise, le Canada est incapable d'effacer les tensions existantes, comme l'a montré la guerre en Irak. Quant au rôle d'«agenda setter», bien qu'il semble favorable au Canada, comme acteur qui déterminerait alors les priorités militaires et économiques, il manque toutefois des moyens nécessaires pour exercer un tel rôle. Si le troisième, celui d'«institution builder» semble intéressant dans un contexte multilatéral, il n'en demeure pas moins peu pertinent pour les relations transatlantiques actuelles.

Deux rôles, moins idéalistes, s'offrent plutôt au Canada, pour assurer sa place dans le système international actuel. D'une part, le lien transatlantique a été encouragé concrètement par les actions militaires effectuées par le Canada. Autrement dit, il apparaît comme un important contributeur au maintien de l'Alliance en contrecarrant, par ses interventions militaires, l'effet corrosif de certaines crises. D'autre part, par sa contribution dans le cadre du NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord) ainsi que l'engagement dans le domaine de la défense missile balistique, le Canada contribue indirectement à la sécurité de l'Europe. Le Canada, en faisant en sorte que les États-Unis se sentent en sécurité sur le continent nord-américain, encourage ces derniers à veiller sur la sécurité de l'Europe.

«Vision américaine sur la préservation du consensus au sein de l'Alliance atlantique» (Simon Serfaty)

Deux solutions peuvent permettre de dépasser les problèmes actuels de l'Alliance atlantique. La relance du projet européen ainsi que le renforcement du partenariat entre les États-Unis et la stabilisation des relations entre les membres de l'UE. Ces suggestions reposent sur trois éléments. Un renoncement au passé, le présent et l'avenir.

Plus précisément, le moment unipolaire mondial est dépassé, l'intervention en Irak ayant porté un dur coup à la prépondérance américaine. L'échec de la gestion de l'après-guerre devrait être assumée ensemble par les Européens et les Américains. Cet effacement est d'autant plus évident que se précise un «*environnement multipolaire*», notamment avec les tentatives de coopération de plus en plus importantes entre la Chine, l'Inde et l'Europe.

Ces observations débouchent alors sur une proposition pour l'avenir : autant la transformation de l'OTAN qu'une évaluation des structures de l'UE devraient être appuyée dans l'avenir. Autrement dit, pour refaire l'Alliance, il faut d'abord faire l'Europe : tout en maintenant la distinction claire entre ces deux institutions, les États européens doivent partir en quête d'une «*Europe puissance*». L'avenir de l'OTAN dépendra également des priorités mises en place dans les relations extérieures des États-Unis, car le partenariat transatlantique se trouve toujours fortement dominé par l'influence américaine.

Période de questions, réflexions et débats principaux

De façon générale, on constate un manque de leadership au sein de l'Alliance. Or, si un nouveau leadership ne pourrait garantir la formulation des nouvelles idées, la proposition de solutions créatives de la part de l'UE et du Canada est désirable. Un nouveau rôle pour l'OTAN, à la recherche de son identité et d'un nouveau positionnement, résiderait peut-être dans sa coopération intensive avec l'UE, déjà partiellement réalisée dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Par ailleurs, comment la notion de «*l'Europe puissance*», souvent liée à la position française, serait-elle perçue par d'autres acteurs? Les réponses varient sur ce sujet. Le besoin d'un renouvellement de l'idée de l'Europe est souligné d'une part. D'autre part, l'Europe ne devrait pas tenter de se transformer en une nouvelle puissance. Elle pourrait plutôt insister sur les valeurs normatives dont elle est porteuse.

2^{ième} table ronde : Complémentarité OTAN- Union européenne

«L'union européenne et son héritage UEO-OTAN : apports et «contentieux»»
(André Dumoulin)

Le rôle précédemment joué par l'UEO (Union de l'Europe occidentale) a été progressivement assumé par l'Union européenne. Puisque l'impact de l'OTAN sur les structures européennes de sécurité et de défense a souvent été débattu, l'héritage direct de l'UEO depuis la suspension des mécanismes de consultation, lors du conseil de Marseille en 2000, doit également être questionné.

Même si l'UEO a été instrumentalisée avant de perdre graduellement de son influence, la PESD, comme développement récent dans la politique de sécurité de l'UE, doit être comprise comme l'héritière de l'UEO à plusieurs égards. Notamment, un héritage militaire transparaît dans le domaine de la gestion de crises. Également, des héritages stratégiques et diplomatiques découlent de l'influence de l'UEO dans ces deux domaines. La tradition parlementaire, initiée avec l'assemblée de l'UEO, est poursuivie par l'Union, de même que l'intégration du Parlement européen, même si les enjeux pertinents de l'Union se règlent surtout de manière interparlementaire. Dans l'héritage intellectuel concernant la sécurité et la défense, la garantie d'une forte visibilité initiée par l'UEO se poursuit à travers l'UE.

Contrairement à l'impact de l'OTAN sur l'Union, qui se situe au niveau financier et militaire, l'influence de l'UEO s'inscrit plutôt dans un ordre «philosophique». Les suggestions actuelles de coopération en cas d'abandon définitif du projet de la constitution européenne permettent d'avancer, de façon plutôt irréaliste, que l'UEO pourrait exercer une influence future plus réelle ou directe sur l'UE.

«L'autonomie stratégique de l'Union européenne : où est-on après les accords «Berlin plus»?» (Jean Dufourcq)

La question de l'autonomie stratégique de l'UE est traitée en trois temps. Pourquoi une autonomie serait-elle désirable ? Que signifient précisément les accords de «Berlin plus» ? Et finalement quelles seront les ambiguïtés à cet égard ? Les

expériences stratégiques, différentes aux États-Unis et en Europe, aboutissent à un contexte de divergence qui s'oriente graduellement, depuis la fin de la guerre froide, vers une «allergie transatlantique».

Premièrement, une maturité stratégique s'est formée en Europe à travers différentes étapes (du Traité de Maastricht par les missions de Petersberg, les accords de Berlin, d'Helsinki et de Cologne jusqu'au Traité de Nice). Les expériences pratiques démontrent alors la nécessité de tirer des leçons concernant la coordination civilo-militaire et l'ouverture de la gamme de moyens à la disposition de l'UE. L'autonomie stratégique de l'Union sera ainsi un atout et une exigence pour les relations transatlantiques. Par contre, les développements vers une indépendance stratégique en Europe évoquent souvent une méprise du côté américain. La défense européenne en naissance y est perçue comme une opposition à la puissance des États-Unis, plutôt qu'une possibilité de bâtir un «partenariat de leadership».

Les accords de «Berlin plus» sur les rapports entre la PESD et l'OTAN représentent des arrangements techniques au sein du champ assez restreint de la PESC/PESD. Ils mettent surtout en ordre, d'un point de vue politique, les relations militaires entre les membres européens de l'Alliance et l'UE. Directement, ils permettent à l'UE l'accès aux moyens de l'OTAN. La méprise sur la portée de ces accords, interprétés comme premier refus de l'OTAN, se constate du côté américain.

Au-delà de «Berlin plus», les difficultés entre perceptions européenne et américaine sont surtout liées à l'asymétrie entre l'OTAN et l'UE. La relation OTAN/PESD se trouve dans ce sens souvent instrumentalisée par les différents acteurs. Cette instrumentalisation se constate au niveau des nations qui dominent les structures de commandement de l'OTAN. Les technostructures cherchent également à développer leur autonomie par rapport à leurs mandataires. Ensuite, les chefs militaires refusent la duplication de la structure militaire de l'OTAN, d'où les plaintes fréquentes sur l'écart technologique et financier entre Américains et Européens, l'UE disposant de capacités financières et de commandement plutôt réduites. La question de l'avenir de l'Alliance est ainsi étroitement liée au développement de la PESD

En somme, la complémentarité de l'OTAN et de l'UE demeure minime. La PESD ne correspond qu'à un domaine restreint de l'Union, dotée d'autres vocations fondamentales que celles en domaine de la sécurité et la défense. Par ailleurs, puisque ce sont les États-membres des deux organisations qui leur confèrent leurs moyens financiers et leur légitimité politique, il n'existe pas de force de l'OTAN, pas plus que de l'UE. En d'autres termes, l'avenir de l'autonomie européenne, comme celle de l'OTAN, dépend des désirs et niveaux d'engagement de leurs membres.

«**Ambitions des forces armées canadiennes hors OTAN**» (Daniel Gosselin)

L'OTAN, comme pilier principal de la défense transatlantique, demeure d'une importance centrale pour le Canada. Actuellement, afin de faire face aux défis et aux menaces du monde actuel, l'OTAN se transforme, particulièrement au plan institutionnel. Ainsi, au cours des années 1990, cette transformation est par exemple illustrée par l'introduction de la RFO (Force de réaction de l'OTAN). Des événements actuels, comme le sommet de Riga, montrent l'ampleur des défis incarnés par la transformation de l'OTAN et la gestion de ses forces, surtout pour l'UE et le Canada.

Plus précisément, les missions classiques qui prédominaient dans les deux décennies précédentes ont évolué et les troupes doivent s'adapter aux besoins des missions actuelles. La transition vers des opérations de haut risque demande la formulation des capacités et stratégies particulières. Le Canada augmente par conséquent le budget alloué aux missions réalisées à l'étranger par les Forces canadiennes.

De façon générale, l'engagement futur des Forces canadiennes sera synonyme à son engagement dans l'Alliance, au détriment de celui envers les Nations unies. Les ambitions qui correspondent à cette priorité d'engagement se révèlent dans le déploiement prévu des Forces canadiennes en Afghanistan jusqu'en 2009. Le renforcement des capacités opérationnelles du Canada y sera primordial et lui permettra peut-être de gagner un rôle de leader au sein de l'Alliance, débordant sa seule intervention sur le territoire afghan.

Période de questions et réflexions et débats principaux

Les accords de «Berlin plus» nous rappellent la nécessité d'une plus grande autonomie militaire pour l'Europe. Par contre, cet objectif n'a pas encore été atteint, car la création des forces expéditionnaires reste problématique dans la réalité de défense européenne. Une alternative à «Berlin plus» consisterait en la création d'un lien entre l'un des commandements militaires de l'OTAN, le SHAPE (Supreme Headquarters Allied Powers Europe) et la Commission européenne. Un changement de rôle, dans lequel moins d'États seraient impliqués directement, serait une solution favorable dans ce sens.

Afin d'améliorer le paysage de la PESD, de nouvelles coopérations militaires au niveau régional engendreront une réforme du fonctionnement militaire européen. Ainsi, pour aboutir à un développement progressif de la PESD, l'option d'une Europe à «deux vitesses» doit être considérée, afin de ne pas limiter le développement du projet. Compte tenu des disparités des pays membres, une coopération renforcée entre certains d'entre eux pourrait servir la cause de l'homogénéité et l'avancement de la PESD à long terme.

3^e table ronde – Industrie de la défense et relation transatlantique

Débat : « **Alliés ou concurrents** » : existe-t-il un marché transatlantique de la défense? (Yves Bélanger et Jean-Paul Hébert)

Cyclique, l'économie de défense nord-américaine se situe actuellement dans une période de croissance accélérée. Le processus accru de renouvellement des équipements militaires débute en 1997-1998, sous la présidence de Bill Clinton, pour atteindre des sommets inégalés sous l'administration Bush. Si le Canada démontre une croissance de son économie de défense semblable à celle des États-Unis, celle-ci est néanmoins marquée par des variations moins importantes. Les dépenses américaines et canadiennes liées à la défense, une fois additionnées, laissent croire à une nouvelle course aux armements en Amérique du Nord. Toutefois, il importe de souligner que les dépenses militaires y obéissent à des cycles, qui ne correspondent pas forcément aux grands enjeux stratégiques incarnés par la guerre froide ou le terrorisme international. L'économie cyclique de défense nord-américaine obéit avant tout aux intérêts de l'industrie militaire et principalement à ceux de l'industrie américaine.

Cette thèse peut être soutenue par deux observations. La première concerne l'absence d'une nouvelle course aux armements, en dépit des apparences : les États dont le budget de la défense croît le moins dans les dernières années sont les alliés des États-Unis (4% contre 44%). Seules les puissances régionales comme la Chine, la Russie et l'Inde, sous le coup de leur développement, observent une croissance importante de leur budget de la défense (72%). Les autres États, tels que les pays d'Asie ou d'Afrique, ont vu leur budget augmenter de 9% seulement. S'il existe donc une nouvelle course aux armements, elle ne peut se comparer pas à celle des années 1980 : le processus actuel d'augmentation des budgets militaires, qui pourrait se maintenir jusqu'en 2015, se limite à un nombre restreint d'États, parmi lesquels dominant largement les États-Unis. Pour comprendre ce phénomène, il convient de dépasser une vision qui considère uniquement la polarisation de la puissance militaire des États ou le fossé technologique qui se creuse essentiellement entre le reste du monde et les États-Unis, pour considérer plutôt l'objectif premier de l'industrie militaire, c'est-à-dire cumuler les profits. La domination américaine des

technologies de défense correspond d'ailleurs à la seconde observation : les cycles des dépenses militaires y obéissent aux intérêts de l'industrie américaine de la défense et non aux grands enjeux stratégiques du monde actuel, car ces intérêts concernent essentiellement le contrôle du savoir. En d'autres termes, la domination américaine de l'économie de défense mondiale correspond surtout à une domination technologique, au sens où l'industrie américaine ressert ses contrôles sur les idées, tente de les usiner et cherche à contrôler également le domaine de la recherche fondamentale. En somme, ce n'est pas à une course aux armements américaine que l'on assiste, conditionnée par des enjeux stratégiques précis, mais à la préservation d'une avance technologique importante en matière de recherche et de développement, avance bénéfique à l'industrie militaire américaine d'un point de vue économique.

D'un point de vue européen, cependant, les observations entourant la domination technologique américaine doivent être nuancées. D'une part, les dépenses européennes en matière de défense, qui correspondent à la moitié des dépenses américaines, se caractérisent par leur évolution lente, voire décroissante, sans grandes variations à travers le temps. En effet, l'économie de défense de l'Union européenne obéit non pas à des cycles, conditionnés par la quête de profit de l'industrie militaire, mais plutôt à une alternance entre gouvernements de droite et de gauche. L'économie de défense européenne obéit, en d'autres termes, davantage à des impératifs politiques qu'industriels ou économiques, une observation que tend également à confirmer la fin de la guerre froide : la réunification de l'Europe est synonyme de dépenses élevées, signifiant une stagnation, voire une diminution des dépenses militaires (on observe notamment la part décroissante de l'armement dans le PIB des pays européens entre 1970 et 2002). Ainsi, d'un point de vue européen pour lequel domine une vision politique des dépenses militaires, une course aux armements existerait bel et bien du côté nord-américain, illustrée principalement par la recherche de domination des États-Unis, une domination qui ne concerne pas uniquement le savoir et la technologie, mais plutôt le marché mondial de la défense.

4^e table ronde : Les relations transatlantiques à l'épreuve du feu : l'Afghanistan, entre reconstruction et stabilisation

« Les opérations de l'OTAN en Afghanistan. Une preuve tangible de sa transformation » (Michai Carp)

Les opérations de l'OTAN en Afghanistan sont menées par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui correspond à la plus grande force jamais mise sur pied par l'Alliance. Alors que tous ses membres y participent, onze pays non partenaires en font également partie. La FIAS étend ses activités dans des régions où aucune assistance permanente n'a jamais été offerte par l'OTAN, également confrontée pour la première fois à des combats terrestres.

Ces indices de la transformation de l'Alliance, toutefois, ne vont pas sans heurts. Les attentes de la population afghane n'ont pas été comblées selon deux aspects importants. D'une part, la violence persiste au Sud du pays malgré les efforts des pays membres du G8 et des partenaires de la FIAS, engagés notamment dans la formation des policiers afghans. D'autre part, la faiblesse des institutions nouvellement établies est critiquée : la primauté du droit est mise à mal par une culture persistante de corruption, ainsi que le trafic de l'opium, la FIAS étant dépourvue de mandat l'autorisant à éradiquer la culture du pavot.

En somme, en dépit de sa transformation illustrée par ses opérations en Afghanistan, l'OTAN y fait face à de nombreux défis. Elle doit faire en sorte que les pays partenaires de la FIAS comblent leurs insuffisances et remplissent leurs responsabilités. Elle doit œuvrer au renforcement de la coopération entre civils et militaires. L'Alliance, qui envoie pour la première fois des troupes au combat, doit en outre se doter des capacités nécessaires aux opérations qu'elle entreprend. En ce qui concerne le développement du pays, elle doit aussi veiller à en améliorer l'ensemble des dimensions, soit autant politiques, sociales qu'économiques. Enfin, puisque l'OTAN ne peut à elle seule tout régler, elle doit assurer la coordination entre ses opérations et celles d'autres acteurs, dont le Pakistan.

«**Afghanistan and Pakistani Intervention**» (Julian Schofield)

Le Pakistan correspond à une dimension de la problématique de la reconstruction de l'Afghanistan. L'OTAN doit en effet prendre en considération le rôle du Pakistan dans l'équilibre politique afghan.

Ce rôle est lié plus précisément aux Pachtounes, groupe ethno-linguistique présent autant du côté pakistanais qu'afghans. Le groupe alimente certaines tensions entre les deux États depuis le milieu du XXe siècle. Notamment, le gouvernement de Kaboul a soutenu en 1947 la création d'un territoire pachtoun se situant du côté du Pakistan, réduisant ainsi son propre territoire. Lors de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, de nombreux Pachtounes deviennent des moujahidines et la plupart des Talibans sont des Pachtounes. L'OTAN aurait ainsi négligé la présence des Pachtounes, à la fois sur le territoire afghan et pakistanais. Leur présence en Afghanistan attise les sensibilités des Pachtounes du Pakistan, animés d'une certaine sympathie pour les Talibans.

La problématique des Pachtounes et du Pakistan ne doit donc pas être négligée, puisque l'équilibre politique de l'Afghanistan en dépend. Différentes stratégies peuvent ainsi être adoptées par le Canada, dont plusieurs ont fait leurs preuves au moment de la guerre du Vietnam. Il serait notamment avantageux de renforcer la démocratie au niveau local et même d'infiltrer les populations locales. Le Canada doit aussi établir un contrôle sévère au niveau des villages (cartes d'identités, bases de données, régulation de l'accès à l'eau), comme ce fut le cas par exemple en Israël et en Afrique du Sud. La confiance des groupes hostiles au Pachtounes doit aussi être gagnée. Enfin, le Canada doit tisser des liens secrets de coordination avec le gouvernement pakistanais et également se préparer à traverser la frontière afghane, vers le Pakistan et l'Iran, pour poursuivre d'éventuelles cibles talibanes.

«**Les enjeux de la contre-insurrection en Afghanistan**» (Marc-André Boivin)

L'intervention de l'Alliance atlantique Nord, en Afghanistan, se solde actuellement par trois échecs.

En premier lieu, le gouvernement Karzaï ne parvient pas à assurer la «santé» politique de l'Afghanistan. En 2001, la communauté internationale doit effectivement composer avec la réalité politique afghane, c'est-à-dire les seigneurs de guerre qui ont commis nombre de crimes de guerre dans les vingt dernières années. Ce sont eux qui sont portés au pouvoir, plus particulièrement dans deux domaines d'une grande importance : l'aile judiciaire, ainsi que le ministère de l'intérieur. Les seigneurs de guerre, qui composent le gouvernement Karzaï, sont ainsi responsables de la formation des nouvelles recrues de l'armée nationale et de la police afghane, qui ne manquent pas d'éléments corrompus.

En deuxième lieu, le Pakistan joue également un rôle «corrosif» à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan se trouvent des sanctuaires pour les insurgés. Ces derniers, associés à la communauté pachtoune, y refont fortunes pour revenir ensuite menacer l'équilibre politique fragile de l'Afghanistan.

En troisième lieu, il semble que la communauté internationale, afin d'éviter d'éveiller les réticences de l'Afghanistan, adopte une approche de «l'empreinte légère», au sens où elle intervient légèrement ou, semble-t-il, trop à la légère. En d'autres termes, le ménagement des susceptibilités afghanes devient un prétexte pour un engagement plutôt léger de la part des pays qui prennent part à l'intervention de l'OTAN. Des lacunes importantes apparaissent ainsi : par exemple, la production de l'opium correspond actuellement à 50 ou 70% du PIB national de l'Afghanistan.

En somme, plutôt qu'une opération de stabilisation, l'OTAN conduit une opération de contre-insurrection sur le territoire afghan, opération synonyme d'une aggravation de la situation depuis 2001. Par conséquent, l'OTAN doit faire de son intervention un test de volonté politique pour ses membres : pour plusieurs d'entre eux, dont le Canada, un débat a déjà été suscité par la violence des combats. Également, l'OTAN doit adopter une approche plus équilibrée en Afghanistan, au sens où elle doit intégrer à sa campagne contre-insurrectionnelle des dimensions non seulement politique et militaire, mais également sociale et économique. Face aux combats qui s'éternisent dans le Sud du pays, mettant précisément à l'épreuve les

volontés politiques par leur violence, l'OTAN doit stabiliser au plus vite cette région. Elle doit aussi rendre sa crédibilité au gouvernement Karzaï, notamment en mettant fin au soutien extérieur que reçoivent les Talibans de la part de l'Iran et du Pakistan. Finalement, l'OTAN doit miser sur une solution indigène pour l'Afghanistan – elle doit avoir des racines locales, plutôt que d'être strictement importée par l'Occident.

En somme, l'intervention parsemée d'embûche que mène depuis 2001 l'Alliance en Afghanistan traduit bien son évolution depuis le fin de la guerre froide – l'OTAN n'est plus à la recherche de moyens pour arriver à une fin bien déterminée; disposant de larges moyens, elle est aujourd'hui en quête d'une fin, oscillant entre stabilisation et contre-insurrection, aide humanitaire et lutte contre le terrorisme.

Questions et débats – réflexions principales

L'intervention en Afghanistan représente un « cas test » pour l'OTAN, puisque sa réussite démontrerait qu'il est en mesure d'opérer hors du territoire européen. Toutefois, la question d'une stratégie de sortie (*exit strategy*) est problématique. Une date précise peut-elle être fixée? Les Alliés savent qu'il n'y a pas de retour en arrière ou de désengagement possible, alors qu'en même temps la prolongation de l'intervention et l'aggravation apparente de la situation ébranlent leur volonté politique. Les États n'ont malgré tout d'autre choix que de se prononcer en faveur d'un engagement prolongé de l'OTAN en Afghanistan – soulever la question de la stratégie de sortie et se monter trop critique reviendrait à affirmer que les buts poursuivis depuis cinq ans sont nuls.

L'intervention de l'OTAN, en Afghanistan, n'est pas forcément mise à mal par l'Iran, puisque cette dernière y recherche également la stabilité politique. Le tableau, de façon générale, n'est pas forcément tout noir. Autrement dit, l'opération en territoire afghan ne peut se comparer à celle en Irak – la plus grande partie du pays est relativement stable, les combats se concentrent dans une région particulière, l'opération repose sur un consensus international et certains groupes musulmans se révèlent de bons alliés pour les troupes de la FIAS.

Le succès des opérations de l'Alliance repose plus généralement sur la réduction du poids de la production d'opium dans le PIB national afghan, l'identification claire de l'ennemi avec l'aide de la population afghane, l'ajout de dimensions politique, sociale et économique à l'intervention militaire de l'OTAN dans le Sud du pays, ainsi que sur le maintien du consensus international concernant les actions de l'Alliance en Afghanistan, voire au-delà si cela est nécessaire.

Inscription (8h30)

Mot de bienvenue (9h00)

ALEX MACLEOD Directeur du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES), UQAM

Conférence d'ouverture (9h15) Président de séance ☐ Stéphane Roussel

« **La Communauté européenne dans le lien transatlantique : impuissance historique et identité en construction ?** »

GÉRARD BOSSUAT Université de Cergy-Pontoise et Titulaire de la Chaire Jean Monnet

1^{ère} table ronde ☐ OTAN-Union européenne – *Quo Vadunt?* (10h00 – 11h15) Président de séance ☐ Frédéric Mérand

« **Soeurs Jumelles? Frères Ennemis? La Grande Bretagne, la France, la PESD et l'OTAN à l'heure de l'Irak** »

JOLYON HOWORTH Yale University

« **Quel rôle pour le Canada dans le dialogue transatlantique?** »

CHARLES PENTLAND Queen's University

« **Vision américaine sur la préservation du consensus au sein de l'Alliance atlantique** »

SIMON SERFATY Directeur de la chaire Zbigniew Brzezinski en sécurité globale et géostratégie, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington

Pause (11h15 – 11h30)

2^{ième} table ronde ☐ Complémentarité OTAN-Union européenne ☐ (11h30 – 12h45) Président de séance ☐ Alex Macleod

« **L'Union européenne et son héritage UEO-OTAN : apports et "contentieux"** »

ANDRÉ DUMOULIN École royale militaire de Belgique

« **L'autonomie stratégique de l'Union européenne : où est-on après les accords Berlin+ ?** »

JEAN DUFOURCQ Contre-amiral (ret.) de la Marine nationale française, Chef du centre de recherche du Collège de l'OTAN à Rome

«**Ambitions des forces armées canadiennes hors OTAN**»

MAJOR GÉNÉRAL
DANIEL GOSSELIN

Directeur général – Politique sécurité internationale,
ministère de la Défense nationale du Canada

Dîner (12h45 – 14h00)

3^e table ronde
(14h00 – 15h15)

**Industrie de la défense et relations
transatlantiques**

Président de séance : Stéphane Roussel

**Débat : «Alliés ou concurrents : existe-t-il un marché transatlantique de la
défense?»**

YVES BÉLANGER

Université du Québec à Montréal

JEAN-PAUL HÉBERT

École des hautes études en sciences sociales, Paris

Pause (15h15 – 15h30)

4^e table ronde
(15h30 – 16h45)

**Les relations transatlantiques à l'épreuve du feu :
l'Afghanistan, entre reconstruction et stabilisation**

Président de séance : Dan O'Meara

«**Les opérations de l'OTAN en Afghanistan. Une preuve tangible de sa
transformation**»

MIHAI CARP

Chef adjoint de la Section politique de gestion des crises à la
division Opérations de l'OTAN

«**Afghanistan and Pakistani Intervention**»

JULIAN SCHOFIELD

Concordia University

«**Les enjeux de la contre-insurrection en Afghanistan**»

MARC-ANDRÉ BOIVIN

Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix,
Université de Montréal

Mot de clôture (16h45 – 17h00)

STÉPHANE ROUSSEL

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques
étrangère et de défense canadiennes, UQAM

Partenaires financiers



Défense nationale National Defence

